

Groupe de Concertation Agricole

Réunion # 3 - 08/01/2020

Présent.e.s

- Guy Pagnard ; vice-président à l'eau et l'assainissement - CCA
- Christian Rivière ; vice-président à l'environnement- CCPF, agriculteur sur Pleuven
- Yohann Hugond ; Gaec de Coat Kergunus- lait - Trégunc
- Didier Beuze ; agriculteur - lait - Trégunc
- Stéphane Eugène ; lycée agricole Bréhoulou- Fouesnant
- Patrick Gouiffes ; agriculteur et ETA - cultures - Concarneau
- Marie-Agnes Le Floch ; GAEC des Cerisiers- lait-La Forêt Fouesnant

- Aurélie Prot ; coordinatrice agricole actions PLAV - CCA
- Loïc Varet ; technicien environnement - CCPF

- Jérôme Le Pape ; Chargé de mission eau et territoire - GAB 29

>>>>>>> Prochaine réunion le mercredi 4 mars 2020 - EcoPôle

Ordre du jour envisagé :

- Réponse à l'appel à initiative de mise en place de PSE
- Point sur les échanges du volet réglementaire
- Point sur l'avancée du volet foncier

Ordre du jour :

- Actualités agricoles sur le territoire et ailleurs
- Accompagnement collectif
- Paiement pour Service Environnementaux
- Calendrier & Perspectives

Déroulé de la Réunion

Actualités agricoles sur le territoire et ailleurs

1. Plusieurs réunions de **concertations régionales** entre la Région et les 8 BV Algues Vertes en fin d'année ont abouti à la réalisation d'une motion à destination de la préfecture de région courant novembre. Cette motion fait état de la nécessité de prolonger le plan algue verte et ses crédits, des besoins d'accompagnement et de soutien de l'Etat en cas d'échouage massif mais également de l'importance de développer un outil valorisant les actions agricoles bénéfiques vis-à-vis de enjeux environnementaux. Cette motion a conduit à une rencontre avec la Préfète de région début décembre, qui y a répondu favorablement et transmettra aux instances nationales.
2. Lors de la commission algues vertes de décembre 2019, plusieurs témoignages ont révélés des difficultés majeures dans l'accompagnement pédagogique des contrôles de l'Etat du **volet réglementaire**. Le GCA a mis en évidence qu'il s'agit plus d'un problème d'approche d'un des contrôleurs que du contrôle en lui-même. Cette difficulté perdure depuis le printemps dernier. Un

comité technique se réunit avec la DDTM le lundi 20 janvier. Le GCA rappelle que le suivi des parcelles contrôlées doit normalement être réalisé d'une année sur l'autre. Des point GPS sont réalisés sur les points de prélèvement des Reliquats Post Absorption et doivent permettre de retrouver/identifier les parcelles.

3. Le prochain arrêté « **Chantier collectif** » est prévu sur 2020 et 2021. Les prévisions de semis pour mai seront donc à notifier pour 2020 et 2021 avec possibilité de réajustement pour la période 2021. Une réunion d'information aux ETA et CUMA sera proposée dès que l'arrêté sera sorti. Le projet d'arrêté rappelle que la réalisation de chantiers collectifs concerne uniquement les parcelles situées en baies à algues vertes. L'aide maximale de l'Etat se fera dans la limite des plafonds autorisés par le règlement de minimis entreprise : ≤200 000€
4. La **Boucle vertueuse** n'a toujours pas été présentée à la commission européenne par la France. Le dispositif n'est donc pas opérationnel. Entre-temps un nouvel outil nous a été proposé, il s'agit du Paiement pour Services Environnementaux (PSE) qui propose une reconnaissance et une rémunération des actions agricoles agro-écologiques qui iraient au-delà de la réglementation.
5. La nouvelle coordinatrice agricole souhaite **rencontrer à titre individuel** les exploitants du territoire. Le GCA a identifié la période janvier-février comme étant la plus opportune. Un contact téléphonique sera pris pour convenir d'un rendez-vous auprès de chaque agriculteur du GCA.
6. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne lance un appel à projet pour le **développement de filières agricoles de valorisation de productions favorables pour l'eau**. Cet appel a pour objectif de favoriser le développement et la pérennisation de cultures ou de systèmes de production soucieux de la qualité de l'eau par la création et/ou l'adaptation des filières de valorisation aval. Le groupe D'Aucy et la malterie de Scaër n'ont pour le moment pas donné suite à nos sollicitations de l'été dernier. Nous les recontacterons via le service économie.

Autres pistes proposées par le GCA :

- La coop St Yvi , nouvellement appelée Terres de l'ouest, affirme une volonté de développer la filière AB
- Picard souhaite investir sur le marché bio
- Bonduelle filière bio en développement
- Mac Do cherche à proposer au consommateur du local et bio. Biolait est devenu ainsi un des fournisseurs de Mac Do
- Système U accélère sur sa volonté de relocaliser leur approvisionnement auprès d'acteurs locaux.

La CCPF accueillera prochainement un stagiaire pour une durée de 6 mois dont le travail vise à trouver des propositions actions pour augmenter le lien consommateurs-producteurs.

7. **Agriculture & Territoire** : la soirée de restitution est organisée le **jeudi 30 janvier** à 20 h sur la commune de Melgven. Les invitations sont en cours.

Accompagnement collectif

Dès le mois de février 2020 un accompagnement en groupe est proposé à tous les exploitants qui souhaitent réfléchir et évoluer sur leurs pratiques. Cette accompagnement collectif prévoit quatre thématiques au choix :

1. Développement des pratiques respectueuses du cahier des charges de l'agriculture biologique (Prestation GAB29)
2. Développement de systèmes herbivores plus herbagé (Prestation Patursens)
3. Développement des pratiques de couverture efficace des sols (marché en cours d'attribution)
4. Gestion de l'azote plus économe (marché en cours d'attribution)

Le GAB 29 accompagne tous les agriculteurs sans distinction vers des pratiques agronomiques existantes dans le cahier des charges AB. Cet accompagnement peut permettre aux agriculteurs qui le souhaitent d'aller vers la certification AB. Le GAB propose préalablement d'identification des besoins et des freins rencontrés par les exploitants afin d'établir des pistes de travail. Un travail en mode projet et sur site est souhaité avec une prise en compte de tous les acteurs de la filière et des aides possibles.

Patursens propose un accompagnement pour une dizaine d'exploitants sur 2 ans visant à optimiser la ressource herbagère, afin d'aider chaque agriculteur à sécuriser sa production à l'herbe pâturée, à augmenter ses revenus, à améliorer sa qualité de vie. Accompagnement exclusivement en exploitation.

Païement pour Services Environnementaux (PSE)

Le paiement pour services environnementaux (PSE) est un nouvel outil qui a pour objectif de valoriser les actions agricoles bénéfiques pour l'environnement allant au-delà de la réglementation. Il s'appuie sur des indicateurs de résultats et non de moyens pour justifier son paiement. C'est donc un outil qui prend en compte le projet d'exploitation, construit par chaque agriculteur, dans le cadre d'un contrat d'une durée de 5 ans.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a lancé en décembre 2019 un Appel à initiative « **Expérimentation pour la mise en place de PSE** ». Il s'agit d'une étude à mener pour la mise en place de cet outil dans notre territoire : définir les indicateurs de résultats, les modalités techniques de l'outil et le tester.

Après présentation des principes et d'un exemple théorique, le GCA est favorable à la mise en place d'une étude en régie. La question sera également posée présenté au Conseil d'exploitation de CCA le 22 janvier ainsi qu'à la CCPF. Il est probable qu'un groupe de travail soit monté par la coordinatrice agricole, afin de réaliser cette étude de préfiguration courant 2020.

Calendrier et perspectives

Janvier	- Début des accompagnements collectifs - Restitution des ateliers « Agricultures & Territoires »
Février	- Réunion de restitution des prélèvements reliquats à destination des prescripteurs et agriculteurs
Mars	- Rencontre ETA et CUMA « Chantier Collectif » - Aides à l'investissement via la Région, matériels et outils favorisant les pratiques plus respectueuses de l'environnement (411a) et modernisation des bâtiments et équipements agricoles (411b), et spécifique PLAV avec éligibilité des fermes des lycées agricoles - Appel à initiative pour étude et expérimentation de Paiement pour Service Environnementaux (30 mars)
Avril	AAP développement de filières agricoles de valorisation de productions favorables pour l'eau (30 avril)
Mai	Prévisionnel chantier collectif 2020 et 2021 (30 mai)